

Commerce extérieur

Tous les députés sont bien au courant qu'il s'est déjà produit beaucoup de pertes de temps en discussions souvent inutiles; l'aménagement d'un système télévisé a fait naître dans l'esprit de plusieurs le désir de paraître sans tenir suffisamment compte de l'attitude sérieuse qui devrait être adoptée au Parlement, afin de trouver de vraies solutions aux nombreuses difficultés éprouvées par la population du Canada en général.

Les problèmes sont nombreux et il est assez difficile de choisir celui qui devrait être prioritaire: le chômage augmente toujours et l'inflation engendrée par un système financier constamment en divorce avec les réalités économiques de l'heure. Les méthodes de contrôle appliquées ont démontré qu'il était plus facile de contrôler les salaires des travailleurs que le prix des marchandises. Nous nous acheminons vers la phase de déconrôle, souhaitons que les résultats seront plus avantageux. Il y a également le problème de la répartition des quotas aux producteurs de lait et le retard apporté aux paiements aux producteurs de lait de consommation. L'industrie agricole est très importante. Ceux qui assument la responsabilité d'orienter ce travail de répartition ont certainement démontré beaucoup de négligence dans la solution des problèmes de ce genre.

Nous savons tous que les manufacturiers canadiens éprouvent de sérieuses difficultés à orienter leur production d'une façon rentable, tenant compte des inconvénients qui découlent d'une concurrence souvent désavantageuse à plusieurs points de vue. Dans le domaine du textile, de la chaussure particulièrement, il faudra nécessairement que le gouvernement se décide, et cela est urgent, à trouver autre chose que d'être lent, inopérant, ou prononcer de beaux discours lesquels jusqu'à maintenant n'ont pas fourni aux manufacturiers canadiens les garanties nécessaires leur permettant de contribuer avantageusement au maintien et à la création d'emplois pourtant nécessaires à notre époque de chômage intermittent.

Dans un mémoire ayant pour titre *Programme d'action*, qui a été présenté par l'Association des manufacturiers canadiens au très honorable premier ministre du Canada (M. Trudeau) et à tous les députés de la Chambre, on signalait les principaux facteurs qui sont la cause de l'instabilité productive des manufactures. Le contenu de ce mémoire constitue un résumé de suggestions valables et pratiques préparé par des gens qui sont quotidiennement aux prises avec les problèmes qui découlent de la concurrence internationale sur le marché canadien qui est trop souvent la cause directe de la diminution d'emplois au Canada. Je citerai l'article 5 de la partie I de ce programme d'action qui porte à l'attention du législateur ce qui pourrait être fait pour améliorer la situation. Je cite:

Une politique de concurrence devrait être légiférée. Elle devrait promouvoir les forces dynamiques du marché et ne permettre l'intervention gouvernementale que dans les cas où l'abus du pouvoir du marché empêche la réalisation d'économies réelles de coûts. A cette fin, le projet de loi C-42 devrait être sensiblement modifié notamment en ce qui concerne les fusions, les monopoles conjoints, la différenciation en matière de prix et les actions indirectes, comme nous l'avons signalé dans notre mémoire distinct sur ce projet de loi.

Ils le disaient, d'ailleurs, ils ont déjà fait allusion au contretemps que peut apporter le bill C-42. Dans le journal *Le Devoir* du 26 novembre 1977, une annonce grand format publiée par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante signale que 45,000 petites et moyennes entreprises au Canada réclament un assainissement de l'économie. L'objectif est de promouvoir le système de libre entreprise concurrentielle au Canada, offrir aux indépendants une meilleure représenta-

tion dans l'application des lois qui régissent les affaires et la nation.

Pour les arguments favorables à la restriction des importations de vêtements, on dit qu'il vaut mieux garder les gens au travail que de payer des prestations d'assurance-chômage et autres frais sociaux. L'industrie textile, en grande partie, répond aux normes internationales de productivité; il est injuste d'avoir à faire concurrence à une industrie située dans des régions du monde qui offrent des dispositions fiscales spéciales et qui ont de la main-d'œuvre à bon marché.

L'installation d'une industrie dans un milieu donné et son expansion sur place ne seront jamais l'effet du hasard. L'organisation d'une entreprise industrielle requiert l'existence de plusieurs facteurs favorables: d'abord l'entrepreneur, la main-d'œuvre, les capitaux. Ce sont les trois facteurs principaux, mais il y en a beaucoup d'autres quand il s'agit d'assurer la survie et l'expansion d'une industrie; le climat de sécurité et de stabilité sont deux facteurs recherchés par l'industriel.

Il est évident que l'entrepreneur sérieux tient à s'assurer que les investissements dans une nouvelle industrie seront sûrs et durables. Dans le monde changeant qui est le nôtre la petite et la moyenne entreprises font face à des problèmes d'adaptation, dont la solution est étroitement reliée à leur survie. La vulnérabilité et la fragilité de la petite et de la moyenne industries sont des réalités qui doivent être prises au sérieux, d'abord par les gouvernements et aussi par la main-d'œuvre qui tire sa subsistance des emplois créés. Les circonstances s'y prêtent bien pour signaler ici que l'entreprise privée n'a pas pour fonction de régler et de solutionner tous les maux de la société. Elle n'existe pas pour cela. Certains réclament la suppression de l'entreprise privée et son remplacement par des entreprises d'État, sous prétexte que l'entreprise privée n'a pas su régler le problème de la répartition des biens et des services. Ce n'est pas le rôle de l'entreprise privée de voir à ce que les biens produits par elle soient répartis équitablement. Ce rôle revient à l'État qui possède tous les pouvoirs d'agir dans la répartition des biens. Le rôle premier de l'entreprise est de fournir des biens et des services au meilleur coût possible en vue de satisfaire les besoins.

Ce n'est pas en confiant à des entreprises d'État le rôle qui est présentement joué par l'entreprise privée que le problème de la répartition sera résolu. Les mêmes problèmes continueront d'exister, parce qu'en fait on aura seulement changé le nom et les propriétaires des entreprises sans s'attaquer à la racine du mal. Le rôle de la répartition des biens revient à l'État. Et tant que l'État n'aura pas décidé de jouer son rôle, les problèmes de répartition continueront d'exister. La capacité moderne de production est pratiquement illimitée, tant en volume qu'en variété. En temps normal lorsqu'on ne détruit pas massivement, comme pendant la guerre ou en créant une rareté artificielle, les produits sont offerts ou peuvent facilement être offerts en abondance pour répondre aux besoins des consommateurs. Le problème économique des temps modernes n'est donc pas un problème de production, mais un problème de distribution.

Le but final de la production ne doit pas être le profit, mais de répondre aux besoins humains. Cependant, le profit est un stimulant qui a fait ses preuves, et supprimer totalement ce stimulant risquerait de réduire considérablement le rendement de la production et de «mortifier» ainsi les consommateurs par